

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Séance du 14 juillet 2026

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ce quatorzième jour du mois de juillet deux mille vingt-six à dix-sept heures deux, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : le maire Steven Blaney et les membres du conseil de la Ville Audrey Bédard, Erik Bilodeau, Olivier Biron, Jean Demers, Anthony Dufour, Benoit Forget-Chiasson, Karine Lavertu, Éric Nadeau, Alain Quirion, Daniel Saindon, Mélanie Sicotte, Anick Tremblay et Anne-Marie Tremblay formant quorum sous la présidence du président du conseil Jean Leblond.

Est absent : le membre du conseil de la Ville Isabelle Lefebvre.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général par intérim, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV3521

Ouverture de la séance

Le président du conseil confirme le quorum et déclare la séance ouverte.

CV3522

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Benoit Forget-Chiasson
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jean Demers

D'adopter l'ordre du jour de la séance du 14 juillet 2026, tel qu'il est modifié par le retrait de l'affaire prévue au point 16 intitulée :

- « Dépôt du Rapport annuel 2025 de la Vérificatrice générale de la Ville de Lévis » ;

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

- « Modification de la résolution CV3384 « Confirmation de la contribution de la Ville au projet de logements abordables de Les développements de demain inc. (situé sur la rue des Fines-Herbes, dans le Quartier horizon-la cité, secteur Saint-Jean-Chrysostome) », entente relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme d'habitation abordable du Québec à intervenir avec Les développements de demain inc. pour la construction du projet La Cité comprenant 192 logements abordables (rue des Fines-Herbes, secteur Saint-Jean-Chrysostome), entente de gestion des déboursés à intervenir avec la Caisse Desjardins de Lévis et financement afférent Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2026-018 » ;
- « Aide financière au Centre d'aide et de prévention jeunesse de Lévis Document d'aide à la décision DEV-2026-030 » ;

- « Aide financière au Service d'entraide de St-Rédempteur inc.
Document d'aide à la décision DEV-2026-033 »;
- « Création d'un fonds affecté relatif à l'aide et le soutien aux entreprises
du territoire
Document d'aide à la décision DEV-2026-036 »;
- « Entente de versement d'une aide financière relative à la chaire de
recherche sur l'arbre urbain et son milieu à intervenir avec l'Université
Laval
Document d'aide à la décision ENV-2026-009 »;
- « Position de la Ville concernant les intentions du ministère des
Transports et de la Mobilité durable de la non-reconstruction du pont
P-13454 situé sur la route Germain au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage
(autoroute 20)
Document d'aide à la décision TMD-2026-028 »;
- « Modification de la résolution CV3357 « Entente de collaboration à
intervenir avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable
(travaux de sécurisation du cheminement piétonnier sur la route Marie-
Victorin (route 132), entre les rues de l'Orée et des Pionniers) » et
avenant numéro 1 à l'entente de collaboration à intervenir avec le
ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (travaux
de sécurisation du cheminement piétonnier sur la route Marie-Victorin
(route 132), entre les rues de l'Orée et des Pionniers)
Document d'aide à la décision TMD-2026-029 »;
- « Engagement de contribution municipale pour la rénovation de
l'ensemble immobilier 1096 - édifice Maurice-Ampleman dans le cadre
du programme de rénovation des habitations à loyer modique de la
Société d'habitation du Québec
Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2026-015 » ;
- « Adoption du Règlement RV3611 modifiant le Règlement
RV-2024-34-63 sur la gestion contractuelle
Document d'aide à la décision APGI-APP-2026-007 » ;
- « Adoption du Règlement RV3612 modifiant le Règlement
RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement
Document d'aide à la décision TMD-2026-021-R-1 ».

Adoptée à l'unanimité

CV3523

Mot de bienvenue du président du conseil

Le président du conseil prend la parole.

CV3524

Période d'intervention du maire

Le maire prend la parole.

CV3525

Période de questions pour les personnes présentes

Environ 70 personnes assistent à la séance. Neuf personnes prennent la parole. Une personne dépose un document concernant des travaux du secteur de la rue Pimbina et de la rue Bourassa (secteur Breakeyville).

CV3526

Période de questions transmises électroniquement

Sept questions transmises par le biais du formulaire de questions en ligne sur le site Internet de la Ville ont été lues par la greffière.

Le président du conseil et les personnes qu'il désigne répondent aux questions.

CV3527

Approbation du procès-verbal du conseil de la Ville de la séance du 16 juin 2026

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Alain Quirion

D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil de la Ville tenue le 16 juin 2026.

Adoptée à l'unanimité

CV3528

Dépôt du procès-verbal du comité exécutif des séances des 9 et 22 juin 2026

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 9 et 22 juin 2026 est déposé.

CV3529

Modification de la résolution CV3491 « Autorisation de participation de deux représentants désignés de la Ville à une mission économique en Allemagne et en Italie organisée par Naval Québec et financement afférent »

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3277;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mélanie Sicotte
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Alain Quirion

De modifier la résolution CV3491 « Autorisation de participation de deux représentants désignés de la Ville à une mission économique en Allemagne et en Italie organisée par Naval Québec et financement afférent » comme suit :

- par le remplacement, dans l’alinéa, des mots « D’autoriser les deux personnes suivantes » par les mots « D’autoriser le maire Steven Blaney et les deux personnes suivantes ».

Adoptée à l’unanimité

CV3530

Rapport sur le dépôt d’une Déclaration d’intérêts pécuniaires d’un directeur de cabinet

Document d’aide à la décision [GRE-2026-028](#)

Le rapport de la greffière relatif au dépôt à son bureau de la déclaration des intérêts pécuniaires de la personne suivante, en application du Règlement RV3588 édictant le code d’éthique et de déontologie du personnel d’un cabinet révisé, est déposé, à titre d’information et de reddition de compte :

- Monsieur Patrice Lafontaine, directeur du Cabinet de la conseillère désignée Isabelle Lefebvre, déposée le 19 juin 2026.
-

CV3531

Rapport sur la déclaration de participation à la formation obligatoire en matière d’éthique et de déontologie municipale par les membres du personnel d’un cabinet

Document d’aide à la décision [GRE-2026-029](#)

Le rapport de la greffière relatif au dépôt à son bureau de la déclaration de Jessie Moore-Tremblay, ayant suivi la formation obligatoire en matière d’éthique et de déontologie municipale, déposée le 15 juin 2026, en application du Règlement RV3588 édictant le code d’éthique et de déontologie du personnel d’un cabinet révisé, est déposé à titre d’information.

CV3532

Procès-verbal de correction du Règlement RV3597 modifiant le Règlement RV3572 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville

Document d'aide à la décision [GRE-2026-030](#)

Le procès-verbal de correction du Règlement RV3597 modifiant le Règlement RV3572 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville, la copie du règlement original ainsi qu'une copie du règlement modifié, joints au sommaire décisionnel GRE-2026-030, sont déposés à titre d'information.

CV3533

Dépôt du bilan 2025 de la Direction du service de la sécurité incendie

Document d'aide à la décision [INC-2026-010](#)

Le bilan 2025 de la Direction du service de la sécurité incendie, joint au sommaire décisionnel INC-2026-010, est déposé à titre de reddition de compte et d'information.

CV3534

Dépôt des listes de contrats au 31 mai 2026

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-069](#)

Les listes de contrats au 31 mai 2026, jointes au sommaire décisionnel APGI-APP-2026-069, sont déposées, à titre de reddition de compte et d'information.

CV3535

Dépôt du bilan annuel 2025 de la Direction du service de police

Document d'aide à la décision [POL-2026-003](#)

Le bilan annuel 2025 de la Direction du service de police, joint au sommaire décisionnel POL-2026-003, est déposé, à titre d'information.

CV3536

Appui à la poursuite des travaux préparatoires au projet d'espace commercial éphémère

Document d'aide à la décision [DG-2026-035](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3193;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Benoit Forget-Chiasson
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jean Demers

D'appuyer la poursuite des travaux préparatoires en vue du lancement d'un appel d'offres ou d'un appel de projets, afin d'identifier une opératrice ou un opérateur pour la mise en œuvre d'un projet d'espace commercial éphémère, et ce, dans une stratégie globale de revitalisation et d'accroissement de l'attractivité commerciale du secteur en tenant compte des considérations et des impacts sur les actrices et acteurs présents pour une intégration réussie.

Adoptée à l'unanimité

CV3537

Mandat confié à la Direction générale relatif à l'analyse des possibilités de partenariats externes en matière d'entretien et gestion de certaines infrastructures municipales

Document d'aide à la décision [DG-2026-036](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3195;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Anick Tremblay

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Daniel Saindon

De mandater la Direction générale afin d'analyser des possibilités de partenariats externes en matière d'entretien et gestion de certaines infrastructures municipales.

Adoptée à l'unanimité

CV3538

Modification au calendrier des séances pour l'année 2026 de la commission de la sécurité urbaine

Document d'aide à la décision [DG-2026-029](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3256;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Erik Bilodeau

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Benoit Forget-Chiasson

D'adopter le calendrier des séances pour l'année 2026 de la commission de la sécurité urbaine, incluant les modifications proposées, joint au sommaire décisionnel DG-2026-029.

Adoptée à l'unanimité

CV3539

Désignation d'un membre du conseil de la Ville au comité consultatif en développement social et communautaire

Document d'aide à la décision [DG-2026-029](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3257;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Daniel Saindon
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Anick Tremblay

De désigner le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay au comité consultatif en développement social et communautaire.

Adoptée à l'unanimité

CV3540

Mandat confié à la commission de la sécurité urbaine concernant l'élaboration d'une politique de sécurité urbaine

Document d'aide à la décision [DG-2026-029](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3258;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Erik Bilodeau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay

De mandater la commission de la sécurité urbaine pour l'élaboration d'une politique de sécurité urbaine.

Adoptée à l'unanimité

CV3541

Mandat confié à la Direction du service de la sécurité incendie concernant l'élaboration du schéma de couverture de risques de la 3^e génération

Document d'aide à la décision [DG-2026-037](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3260;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Erik Bilodeau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Éric Nadeau

De mandater la Direction du service de la sécurité incendie afin d'élaborer le schéma de couverture de risques de la 3^e génération.

Adoptée à l'unanimité

CV3542

Mandat confié à la Direction générale concernant la poursuite des analyses requises relatives à l'évaluation des impacts des mesures proposées au plan de gestion uniformisée de la vitesse

Document d'aide à la décision [DG-2026-038](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3262;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Daniel Saindon

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

De mandater la Direction générale, en collaboration avec les directions concernées, afin de poursuivre les analyses requises relatives à l'évaluation des impacts des mesures proposées au plan de gestion uniformisée de la vitesse.

Adoptée à l'unanimité

CV3543

Mandat confié à la Direction générale relatif au financement afférent aux études de la phase 2 du projet Guillaume-Couture

Document d'aide à la décision [DG-2026-038](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3263;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jean Demers

De mandater la Direction générale, en collaboration avec les directions concernées, afin de prévoir les sommes nécessaires à la réalisation des études concernant la phase 2 du projet Guillaume-Couture, lesquelles bénéficieraient de subventions représentant jusqu'à 75 % du montant de l'étude.

Adoptée à l'unanimité

CV3544

Désignation d'une représentante de l'employeur au comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville (21190)

Document d'aide à la décision [FIN-2026-036](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3200;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Anthony Dufour

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Erik Bilodeau

De désigner Cynthia Roby, à titre de représentante de l'employeur, au comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21190), pour un mandat de trois ans, et ce, en remplacement de Frédéric Moisan.

Adoptée à l'unanimité

CV3545

Ajustement à la structure organisationnelle de la Direction du développement économique et de la promotion et besoins de main-d'œuvre à cette direction

Document d'aide à la décision [GCH-2026-014](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3276;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Daniel Saindon
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Benoit Forget-Chiasson

D'autoriser les ajustements à la structure organisationnelle de la Direction du développement économique et de la promotion, précisés au sommaire décisionnel GCH-2026-014, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à procéder aux mouvements de main-d'œuvre requis présentés à ce sommaire décisionnel, de même qu'à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

Adoptée à l'unanimité

CV3546

Nomination d'un Directeur adjoint par intérim à la Direction de la vie communautaire

Document d'aide à la décision [GCH-2026-021](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3201;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Anick Tremblay
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay

De nommer Christian Drouin à titre de Directeur adjoint par intérim à la Direction de la vie communautaire, jusqu'au comblement de ce poste.

Adoptée à l'unanimité

CV3547

Fin du lien d'emploi d'un membre du personnel de la Direction de l'entretien des infrastructures

Document d'aide à la décision [GCH-2026-023](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3202;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Anick Tremblay
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jean Demers

De mettre fin au lien d'emploi d'un membre du personnel de la Direction de l'entretien des infrastructures, et ce, rétroactivement au 15 juin 2026.

Adoptée à l'unanimité

CV3548

Options de renouvellement du contrat relatif à la collecte et au transport des déchets en contenants à chargement avant

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-068](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3203;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jean Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Daniel Saindon

D'exercer les deux options de renouvellement d'un an chacune prévues au contrat relatif à la collecte et au transport des déchets en contenants à chargement avant (contrat 2021-50-13), à compter du 1^{er} février 2027 pour la première option de renouvellement et à compter du 1^{er} février 2028 pour la deuxième option de renouvellement, pour une dépense estimée à 2 768 706,24 \$, avant TPS et TVQ (1 384 353,12 \$ avant TPS et TVQ par option de renouvellement), excluant les ajustements prévus au contrat, le tout conformément aux conditions de l'appel d'offres 2021-50-13 et à la soumission produite par l'adjudicataire Centre mécanique AGH inc.

Adoptée à l'unanimité

CV3549

Avenant numéro 1 à l'entente de développement territorial du fonds des régions et ruralité à intervenir avec le ministre délégué aux Régions

Document d'aide à la décision [DEV-2026-037](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3207;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Benoit Forget-Chiasson

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Alain Quirion

De conclure l'avenant numéro 1 à l'entente de développement territorial du fonds des régions et ruralité à intervenir avec le ministre délégué aux Régions, joint au sommaire décisionnel DEV-2026-037, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV3550

Avenant numéro 1 à la convention de subvention relative au réseau accès PME pour le renforcement de l'accompagnement des entreprises à intervenir avec le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
Document d'aide à la décision [DEV-2026-038](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3208;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Erik Bilodeau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jean Demers

De conclure l'avenant numéro 1 à la convention de subvention relative au réseau accès PME pour le renforcement de l'accompagnement des entreprises à intervenir avec le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, joint au sommaire décisionnel DEV-2026-038, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV3551

Financement de la dépense relative au programme de revitalisation des quartiers anciens
Document d'aide à la décision [DEV-2026-031](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3237;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Mélanie Sicotte

De financer la dépense relative au programme de revitalisation des quartiers anciens au montant indiqué au Règlement RV3623 établissant un programme de revitalisation des quartiers anciens, sous réserve de l'entrée en vigueur de ce règlement, joint au sommaire décisionnel DEV-2026-031, à même le fonds d'aide et de soutien aux entreprises.

Adoptée à l'unanimité

CV3552

Entente de collaboration concernant une étude de positionnement économique et d'identification des créneaux d'avenir pour le site industriel de Lévis-Est à intervenir avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Document d'aide à la décision [DEV-2026-032](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3275;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Daniel Saindon
Appuyé par le maire Steven Blaney

De conclure l'entente de collaboration concernant une étude de positionnement économique et d'identification des créneaux d'avenir pour le site industriel de Lévis-Est à intervenir avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, jointe au sommaire décisionnel DEV-2026-032, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV3553

Financement de dépenses relatives au programme de soutien aux initiatives des organismes en environnement

Document d'aide à la décision [ENV-2026-014](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3209;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jean Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Anthony Dufour

D'affecter un montant de 100 000 \$ provenant de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de projets environnementaux de la politique environnementale pour le financement de dépenses relatives au programme de soutien aux initiatives des organismes en environnement, précisées au sommaire décisionnel ENV-2026-014.

Adoptée à l'unanimité

CV3554

Approbation de la résolution numéro 2026-061 « Désignation de personnes à titre d'inspecteurs pour l'application des règlements numéro 134 et 192 de la Société de transport de Lévis »

Document d'aide à la décision [TMD-2026-027](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3212;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Daniel Saindon
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Erik Bilodeau

D'approuver la résolution numéro 2026-061 « Désignation de personnes à titre d'inspecteurs pour l'application des règlements numéro 134 et 192 de la Société de transport de Lévis », adoptée par cette société, le 28 mai 2026, afin de désigner à titre d'inspectrices et d'inspecteurs, pour le compte de cette société, les employées et employés dont le nom figure sur cette résolution, jointe en annexe au sommaire décisionnel TMD-2026-027.

Adoptée à l'unanimité

CV3555

Mandat confié à l'Office municipal d'habitation de Lévis concernant la relocalisation de locataires, financement de la dépense relative à la relocalisation de locataires, demande de démolition d'un immeuble et mandat à la Direction de l'urbanisme concernant une modification réglementaire

Document d'aide à la décision [URBA-CUMB-2026-019](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3265;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Benoit Forget-Chiasson
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jean Demers

De mandater l'Office municipal d'habitation de Lévis afin d'évaluer et de réaliser les démarches nécessaires à la relocalisation des locataires dans des logements de son parc immobilier, pour les immeubles situés au 58 à 60B, rue Saint-Joseph, 75 à 77, rue Saint-Joseph, et 85, rue Saint-Joseph (secteur Lévis).

De financer la dépense relative au projet de la rue Saint-Joseph (secteur Lévis) pour la relocalisation des locataires, la démolition des immeubles, s'il y a lieu, et la décontamination des sols, au montant maximum de 500 000 \$, à même la réserve financière pour le financement des dépenses relatives au logement social et abordable.

De déposer une demande de démolition prévue au Règlement RV-2023-22-74 sur la démolition d'immeubles.

De mandater la Direction de l'urbanisme afin d'entreprendre l'analyse d'une modification au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement dans le but d'augmenter le nombre de logements autorisés.

Adoptée à l'unanimité

CV3556

Abrogation de la résolution CV2869 « Demande de permission présentée à la ministre des Affaires municipales concernant l'attribution d'un contrat de service de gré à gré à intervenir avec le Magasin général de Lévis pour

la gestion de certaines matières résiduelles et autorisation de signature de ce contrat »

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-063](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3216;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jean Demers

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Erik Bilodeau

D'abroger la résolution CV2869 « Demande de permission présentée à la ministre des Affaires municipales concernant l'attribution d'un contrat de service de gré à gré à intervenir avec le Magasin général de Lévis pour la gestion de certaines matières résiduelles et autorisation de signature de ce contrat ».

Adoptée à l'unanimité

CV3557

Régularisation du titre de propriété d'une partie de l'assiette de la rue Georges (partie du lot 6 362 263 du cadastre du Québec, secteur Pintendre)

Document d'aide à la décision [APGI-GI-2026-033](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3218;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Éric Nadeau

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Alain Quirion

D'identifier l'assiette de la rue Georges (secteur Pintendre), correspondant à une partie du lot 6 362 263 du cadastre du Québec, illustrée sur le plan annexé au sommaire décision APP-GI-2026-033, et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le troisième alinéa de l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales* et, en temps utile, à publier au Registre foncier la déclaration prévue au sixième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette rue.

Adoptée à l'unanimité

CV3558

Désaffectation de l'utilité publique du lot 5 955 618 du cadastre du Québec (rue Saint-Joseph, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [APGI-GI-2026-036](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3219;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jean Demers

De décréter que le lot 5 955 618 du cadastre du Québec (rue Saint-Joseph,

secteur Lévis) n'est plus affecté à l'utilité publique, indiqué au sommaire décisionnel APGI-GI-2026-036.

Adoptée à l'unanimité

CV3559

Bail à intervenir avec Astral media affichage, s.e.c. (panneaux-réclame numériques) et confirmation relative à l'utilisation de parties de lots
Document d'aide à la décision [APGI-GI-2026-041](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3220;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Daniel Saindon
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Alain Quirion

De conclure le bail à intervenir avec Astral media affichage, s.e.c. (panneaux-réclame numériques), joint au sommaire décisionnel APGI-GI-2026-041, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de confirmer que les parties des lots 5 174 997, 6 709 056, 3 202 392 et 2 382 698 du cadastre du Québec ne sont plus affectées à l'utilité publique pour la durée de ce bail.

Adoptée à l'unanimité

CV3560

Détermination de la date de l'audition de la révision de la décision du comité de démolition et fixation de la date du prononcé de la décision concernant l'immeuble situé au 103, rue Napoléon (secteur Lévis)
Document d'aide à la décision [GRE-2026-031](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3225;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Anthony Dufour
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Erik Bilodeau

De fixer au 25 août 2026, à 17 heures, au cours d'une séance ordinaire du conseil de la Ville, la date d'audition de la révision de la décision du comité de démolition rendue le 21 mai 2026 concernant l'immeuble situé au 103, rue Napoléon (secteur Lévis).

De fixer au 15 septembre 2026, au cours d'une séance ordinaire du conseil de la Ville, la date pour prononcer la décision de ce conseil relative à la demande de révision de la décision du comité de démolition rendue le 21 mai 2026 concernant l'immeuble situé au 103, rue Napoléon (secteur Lévis).

Adoptée à l'unanimité

CV3561

Reddition de comptes sur l'an 5 (2023) et l'an 6 (2024) du schéma de couverture de risques de deuxième génération 2019-2029 en sécurité incendie de la Ville

Document d'aide à la décision [INC-2026-011](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3227;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Benoit Forget-Chiasson

D'adopter la reddition de comptes sur l'an 5 (2023) et l'an 6 (2024) du schéma de couverture de risques de deuxième génération 2019-2029 en sécurité incendie de la Ville, jointe au sommaire décisionnel INC-2026-011.

Adoptée à l'unanimité

CV3562

Financement de la dépense relative à la réalisation d'activités reliées à la lutte contre la criminalité

Document d'aide à la décision [POL-2026-004](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3228;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Erik Bilodeau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Daniel Saindon

D'affecter un montant maximum de 61 000 \$, provenant de la réserve financière pour la lutte contre la criminalité, pour le financement de la dépense relative à la réalisation d'activités reliées à la lutte contre la criminalité (formation, acquisition de matériel et projets spéciaux d'enquête).

Adoptée à l'unanimité

CV3563

Entente intermunicipale relative à la fourniture du service de réponse aux communications d'urgence et entente intermunicipale relative à la répartition des communications d'urgence de nature incendie à intervenir avec la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges

Document d'aide à la décision [POL-911-2026-002](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3229;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Daniel Saindon
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Erik Bilodeau

De conclure l'entente intermunicipale relative à la fourniture du service de réponse aux communications d'urgence et l'entente intermunicipale relative à la répartition des communications d'urgence de nature incendie à intervenir avec la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, jointes au sommaire décisionnel POL-910-2026-002, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV3564

Nomination d'une représentante au conseil d'administration de la Corporation villieu

Document d'aide à la décision [DVC-DIR-2026-008](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3231;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Audrey Bédard

De nommer Annie Turner, Cheffe du service des bibliothèques et des lettres à la Direction de la vie communautaire, à titre de représentante de la Ville au sein du conseil d'administration de la Corporation villieu.

Adoptée à l'unanimité

CV3565

Avenant numéro 2 à l'entente de collaboration et de versement d'une aide financière pour la mise en place d'un programme d'adaptation de la cour municipale pour des clientèles particulières à intervenir avec Réhab

Document d'aide à la décision [DVC-DSC-2026-014](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3272;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Alain Quirion
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Erik Bilodeau

De conclure l'avenant numéro 2 à l'entente de collaboration et de versement d'une aide financière pour la mise en place d'un programme d'adaptation de la cour municipale pour des clientèles particulières à intervenir avec Réhab, joint au sommaire décisionnel DVC-DSC-2026-014, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV3566

Protocole d'entente d'un don d'un module de parc à intervenir avec Espace Chaudière-Appalaches

Document d'aide à la décision [DVC-DSC-2026-015](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3273;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Daniel Saindon
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Erik Bilodeau

De conclure le protocole d'entente de collaboration pour le don d'un module de jeu à intervenir avec Espace Chaudière-Appalaches, joint au sommaire décisionnel DVC-DSC-2026-015, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV3567

Option de renouvellement de l'entente intermunicipale intervenue avec la municipalité de Saint-Gilles concernant l'entretien estival et hivernal de la route du Moulin et d'une partie du chemin des Abouts-de-Saint-Thomas

Document d'aide à la décision [DEI-2026-008](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3274;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mélanie Sicotte
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Benoit Forget-Chiasson

D'exercer l'option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans, prévue à l'entente intermunicipale intervenue avec la municipalité de Saint-Gilles concernant l'entretien estival et hivernal de la route du Moulin et d'une partie du chemin des Abouts-de-Saint-Thomas.

Adoptée à l'unanimité

CV3568

Avis de motion du Règlement RV3622 modifiant le Règlement RV3586 fixant pour l'année 2026 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et dépôt de projet de règlement

Document d'aide à la décision [DEV-2026-029](#)

Le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV3622 modifiant le Règlement RV3586 fixant pour l'année 2026 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et dépôt de projet de règlement et il dépose le

projet de règlement, joint au sommaire décisionnel DEV-2026-029.

Ce règlement a pour objet de décréter l'acquisition, à l'amiable, à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche, du lot 2 381 630 du cadastre du Québec.

CV3569

Avis de motion du Règlement RV3623 établissant un programme de revitalisation des quartiers anciens et dépôt de projet de règlement

Document d'aide à la décision [DEV-2026-031](#)

Le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV3623 établissant un programme de revitalisation des quartiers anciens et il dépose le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel DEV-2026-031.

Ce règlement a pour objet d'instituer un programme de revitalisation de certains secteurs sous la forme d'une aide financière destinée aux entreprises admissibles, conformément au pouvoir prévu à l'article 87 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

CV3570

Avis de motion du Règlement RV3624 modifiant le Règlement RV-2003-00-69 concernant la création d'une réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et dépôt du projet de règlement

Document d'aide à la décision [DEV-2026-035](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV3624 modifiant le Règlement RV-2003-00-69 concernant la création d'une réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et il dépose le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel DEV-2026-035.

Ce règlement a pour objet de permettre, comme mode de financement de la réserve, lorsque le montant disponible dans la réserve financière est inférieur à 10 000 000 \$, d'affecter à la réserve une partie de l'excédent de fonctionnements accumulé non affecté, après le dépôt du rapport financier.

CV3571

Adoption du Règlement RV3618 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement

Document d'aide à la décision [TMD-2026-022](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV3618 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement a pour objet de régir la circulation, la vitesse et le stationnement sur une partie des rues du Faubourg, du Butor et des Violettes ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3157 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Benoit Forget-Chiasson
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay

D'adopter le Règlement RV3618 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement, joint au sommaire décisionnel TMD-2026-022.

Adoptée à l'unanimité

CV3572

Avis de motion du Règlement RV3625 modifiant le règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement et dépôt du projet de règlement

Document d'aide à la décision [TMD-2026-025](#)

Le membre du conseil de la Ville Anthony Dufour donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV3625 modifiant le règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement et il dépose le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel TMD-2026-025.

Ce règlement a pour objet de régir la circulation, la vitesse et le stationnement sur une partie des rues de Villemay, Denis-Garon, Laval et Saint-Jean-Chrysostome.

CV3573

Adoption du Règlement RV3603 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone A0709, route des Rivières, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-041](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV3603 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'agrandir la zone A0709 à même une partie de la zone L0710 ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3243 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Anthony Dufour

D'adopter le Règlement RV3603 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV3403, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-041.

Adoptée à l'unanimité

CV3574

Adoption du Second projet de règlement RV3617 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (autorisation et encadrement des concours hippiques en zone agricole)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-043](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3244 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Erik Bilodeau

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

D'adopter le Second projet de règlement RV3617 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV3453, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-043.

Adoptée à l'unanimité

CV3575

Adoption du Règlement RV3600 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (visant à supprimer la superficie maximale de plancher et augmenter la hauteur maximale des bâtiments dans la zone L0054)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-048](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV3600 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet de :

- de supprimer à la grille des spécifications de la zone L0054 la limite de superficie de plancher applicable à la classe d'usages C700;
- d'augmenter à 4 étages la hauteur maximale des bâtiments principaux en étages et à 18 mètres la hauteur maximale pour les classes d'usages C700 et L300 dans la grille des spécifications de la zone L0054;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3245 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Éric Nadeau

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Alain Quirion

D'adopter le Règlement RV3600 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV3405, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-048.

Adoptée à l'unanimité

CV3576

Adoption du Règlement RV3601 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandir la zone I1221 à même une partie de la zone I1224, à proximité de l'intersection de la rue de Saint-Romuald et de la 5e Rue, secteur Saint-Romuald)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-065](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV3601 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'agrandir la zone I1221 à même une partie de la zone I1224 ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3246 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Anick Tremblay
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jean Demers

D'adopter le Règlement RV3601 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV3407, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-065.

Adoptée à l'unanimité

CV3577

Adoption du Second projet de règlement RV3614 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H2491 à même les zones H2495 et H2502 à proximité de l'intersection des rues De Ségur et Colette, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-070](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3247 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jean Demers

D'adopter le Second projet de règlement RV3614 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV3398, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-070.

Adoptée à l'unanimité

CV3578

Adoption du Second projet de règlement RV3615 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout des classes d'usages C300, C304, C310, C311, C312, C314, C315, C320 et du groupe d'usages C8 dans la zone C2404, chemin des Îles, à proximité de l'intersection avec le boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-071](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3248 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Benoit Forget-Chiasson

D'adopter le Second projet de règlement RV3615 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV3400, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-071.

Adoptée à l'unanimité

CV3579

Adoption du Règlement RV3606 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (retrait de la densité minimale de la grille des spécifications de la zone H1920 située sur la rue des Gadelles, secteur Breakeyville)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-073](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV3606 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet de retirer la densité nette minimale de la grille des spécifications de la zone H1920 pour tous les usages autorisés ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3249 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Erik Bilodeau

D'adopter le Règlement RV3606 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV3455, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-073.

Adoptée à l'unanimité

CV3580

Adoption du Second projet de règlement RV3616 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (précisions relatives aux lots dérogatoires protégés par droits acquis)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-074](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3250 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Erik Bilodeau

D'adopter le Second projet de règlement RV3616 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV3402, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-074.

Adoptée à l'unanimité

CV3581

Adoption du Second projet de règlement RV3613 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages H7, habitation trifamiliale isolée, à la grille des spécifications de la zone H0865 sur la route des Rivières, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-075](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3251 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Anthony Dufour

Appuyé par le maire Steven Blaney

D'adopter le Second projet de règlement RV3613 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV3396, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-075.

Adoptée à l'unanimité

CV3582

Adoption du Règlement RV3607 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone C1526 à même l'entièreté de la zone P1525, rue de la Symphonie, secteur Charny)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-077](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV3607 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'agrandir la zone C1526 à même l'entièreté de la zone P1525, ayant pour effet de supprimer la zone P1525 ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3252 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Daniel Saindon

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

D'adopter le Règlement RV3607 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV3456, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-077.

Adoptée à l'unanimité

CV3583

Modification de la résolution CV3384 « Confirmation de la contribution de la Ville au projet de logements abordables de Les développements de demain inc. (situé sur la rue des Fines-Herbes, dans le Quartier horizon-la cité, secteur Saint-Jean-Chrysostome) », entente relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme d'habitation abordable du Québec à intervenir avec Les développements de demain inc. pour la construction du projet La Cité comprenant 192 logements abordables (rue des Fines-Herbes, secteur Saint-Jean-Chrysostome), entente de gestion des déboursés à intervenir avec la Caisse Desjardins de Lévis et financement afférent

Document d'aide à la décision [URBA-CUMB-2026-018](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3281;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Erik Bilodeau

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Alain Quirion

De modifier la résolution CV3384 « Confirmation de la contribution de la Ville au projet de logements abordables de Les développements de demain inc. (situé sur la rue des Fines-Herbes, dans le Quartier horizon-la cité, secteur Saint-Jean-Chrysostome) dans le cadre du programme d'habitation abordable Québec (volet 4) de la Société d'habitation du Québec » par le remplacement du deuxième alinéa :

« Cette contribution représentera un maximum de 40 % de la subvention de base de la Société d'habitation du Québec et prendra la forme de :

une subvention directe de 907 060 \$;

un crédit de taxe d'une durée de vingt ans ou jusqu'à l'atteinte d'un montant maximal de 6 844 300 \$; » ;

par l'alinéa suivant :

« Cette contribution représentera un minimum de 40 % de la subvention de base de la Société d'habitation du Québec et ne pourra excéder 7 751 360 \$.

Cette contribution prendra la forme de:

une contribution monétaire de 907 000 \$;

un crédit de taxe d'une durée de vingt ans ou jusqu'à l'atteinte d'un montant maximal de 6 844 360 \$; ».

De conclure l'entente relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme d'habitation abordable du Québec à intervenir avec Les développements de demain inc., pour la construction du projet La cité comprenant 192 logements abordables (rue des Fines-Herbes, secteur Saint-Jean-Chrysostome), jointe au sommaire décisionnel URBA-CUMB-2026-018, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

De conclure l'entente de gestion des déboursés à intervenir avec la Caisse Desjardins de Lévis, conformément à l'annexe E de l'entente relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme d'habitation abordable

Québec, jointe au sommaire décisionnel URBA-CUMB-2026-018, et d'autoriser le Directeur des finances et Trésorier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

D'autoriser le financement de la dépense relative au versement de la contribution monétaire pour la construction du projet La cité au montant maximum de 907 000\$, à même la réserve financière pour le financement des dépenses relatives au logement social et abordable.

À la demande du membre du conseil de la Ville Audrey Bédard, le président du conseil appelle le vote sur la proposition.

Les membres du conseil de la Ville Erik Bilodeau, Olivier Biron, Jean Demers, Alain Quirion, Daniel Saindon, Mélanie Sicotte, Anne-Marie Tremblay, le président du conseil Jean Leblond et le maire Steven Blaney votent en faveur de la proposition.

Les membres du conseil de la Ville Audrey Bédard, Anthony Dufour, Benoit Forget-Chiasson, Karine Lavertu, Éric Nadeau et Anick Tremblay votent en défaveur de la proposition.

Le président du conseil déclare la proposition adoptée à la majorité.

Adoptée à la majorité

CV3584

Aide financière au Centre d'aide et de prévention jeunesse de Lévis
Document d'aide à la décision [DEV-2026-030](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3282;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Daniel Saindon
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay

D'accorder une aide financière au montant maximum de 150 000 \$ au Centre d'aide et de prévention jeunesse de Lévis, dans le cadre du programme vitalité territoriale, pour la réalisation du projet d'hébergement d'urgence et d'accueil inconditionnel bonifiés pour les personnes en situation d'itinérance, indiqué au sommaire décisionnel DEV-2026-030.

Adoptée à l'unanimité

CV3585

Aide financière au Service d'entraide de St-Rédempteur inc.
Document d'aide à la décision [DEV-2026-033](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3283;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Benoit Forget-Chiasson

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jean Demers

D'accorder une aide financière au montant maximum de 120 000 \$ au Service d'entraide de St-Rédempteur inc., dans le cadre du programme de vitalité territoriale, pour la réalisation du projet de rénovation de la bâtisse principale et l'aménagement du magasin, indiqué au sommaire décisionnel DEV-2026-033.

Adoptée à l'unanimité

CV3586

Création d'un fonds affecté relatif à l'aide et le soutien aux entreprises du territoire

Document d'aide à la décision [DEV-2026-036](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3284;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jean Demers

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Alain Quirion

De créer un fonds affecté nommé fonds d'aide et de soutien aux entreprises du territoire, lequel sera constitué de la somme accumulée dans l'actuel fonds FLI-Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV3587

Entente de versement d'une aide financière relative à la chaire de recherche sur l'arbre urbain et son milieu à intervenir avec l'Université Laval

Document d'aide à la décision [ENV-2026-009](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3285;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jean Demers

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Olivier Biron

De conclure l'entente de versement d'une aide financière relative à la chaire de recherche sur l'arbre urbain et son milieu à intervenir avec l'Université Laval, jointe au sommaire décisionnel ENV-2026-009, d'autoriser le versement de la somme de 200 000 \$ prévue à l'entente sur une période de cinq ans et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

À la demande du membre du conseil de la Ville Anick Tremblay, le président du conseil appelle le vote sur la proposition.

Les membres du conseil de la Ville Audrey Bédard, Erik Bilodeau, Olivier Biron, Jean Demers, Anthony Dufour, Benoit Forget-Chiasson, Karine Lavertu, Éric Nadeau, Mélanie Sicotte, Anne-Marie Tremblay, le président du conseil

du conseil Jean Leblond et le maire Steven Blaney votent en faveur de la proposition.

Les membres du conseil de la Ville Alain Quirion, Daniel Saindon et Anick Tremblay votent en défaveur de la proposition.

Le président du conseil déclare la proposition adoptée à la majorité.

Adoptée à la majorité

CV3588

Position de la Ville concernant les intentions du ministère des Transports et de la Mobilité durable de la non-reconstruction du pont P-13454 situé sur la route Germain au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage (autoroute 20)
Document d'aide à la décision [TMD-2026-028](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3287;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Alain Quirion
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Anthony Dufour

De comprendre l'orientation du ministère des Transports et de la Mobilité durable visant la non-reconstruction du pont P-13454, compte tenu du faible débit de circulation observé, de la présence d'itinéraires alternatifs et de l'importance des investissements requis pour sa reconstruction.

De demander à ce ministère d'évaluer et de mettre en œuvre les mesures d'atténuation appropriées, afin de limiter les impacts de cette décision sur les entreprises agricoles, les usagers et les usagers et le réseau routier local.

De collaborer avec le ce ministère dans la mise en œuvre de cette orientation, le cas échéant, et dans l'identification des mesures permettant d'en atténuer les impacts sur le territoire lévisien.

Adoptée à l'unanimité

CV3589

Modification de la résolution CV3357 « Entente de collaboration à intervenir avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (travaux de sécurisation du cheminement piétonnier sur la route Marie-Victorin (route 132), entre les rues de l'Orée et des Pionniers) » et avenant numéro 1 à l'entente de collaboration à intervenir avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (travaux de sécurisation du cheminement piétonnier sur la route Marie-Victorin (route 132), entre les rues de l'Orée et des Pionniers)
Document d'aide à la décision [TMD-2026-029](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3288;

En conséquence,

Il est proposé par le maire Steven Blaney
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Alain Quirion

De modifier la résolution CV3357 « Entente de collaboration à intervenir avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (travaux de sécurisation du cheminement piétonnier sur la route Marie-Victorin (route 132), entre les rues de l'Orée et des Pionniers) » afin de porter la contribution maximale de la Ville de 370 000 \$ à 507 000 \$, excluant les taxes applicables.

De conclure l'avenant numéro 1 à l'entente de collaboration à intervenir avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (travaux de sécurisation du cheminement piétonnier sur la route Marie-Victorin (route 132), entre les rues de l'Orée et des Pionniers), joint au sommaire décisionnel TMD-2026-029, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV3590

Engagement de contribution municipale pour la rénovation de l'ensemble immobilier 1096 - édifice Maurice-Ampleman dans le cadre du programme de rénovation des habitations à loyer modique de la Société d'habitation du Québec

Document d'aide à la décision [URBA-CUMB-2026-015](#)

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec a mis en place, en mai 2023, le programme de rénovation des habitations à loyer modique visant à soutenir la rénovation et la modernisation du parc de logements sociaux dont les conventions sont échues avec le gouvernement fédéral;

ATTENDU QUE ce programme est offert dans le contexte des fins d'ententes entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société d'habitation du Québec;

ATTENDU QUE des travaux majeurs de rénovation sont requis à l'ensemble immobilier 1096, édifice Maurice-Ampleman, et que leur coût est estimé à 12 714 687,20 \$;

ATTENDU QUE la Ville doit confirmer son engagement à contribuer financièrement à 10 % du coût des travaux admissibles du projet de rénovation, afin que l'Office municipal d'habitation de Lévis puisse octroyer le contrat à l'entreprise retenue à la suite du processus d'appel d'offres public;

ATTENDU QUE la Ville comprend que cette contribution pourrait varier en fonction des coûts réels des travaux complétés;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a annoncé en 2025 que les municipalités peuvent, dans le cadre du programme de rénovation des habitations à loyer modique, recourir à un règlement d'emprunt afin de financer leur contribution municipale, sous réserve de l'approbation de ce ministère;

ATTENDU QU'une convention d'aide financière doit être conclue entre la Société d'habitation du Québec, l'Office municipal d'habitation de Lévis et la Ville;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3289;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Daniel Saindon
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Benoit Forget-Chiasson

De s'engager à verser une contribution financière équivalente à un maximum de 10 % des coûts de travaux admissibles conformément au programme de rénovation des habitations à loyer modique de la Société d'habitation du Québec, pour le projet de rénovation de l'ensemble immobilier 1096 - édifice Maurice Ampleman, et ce, conditionnement à ce que :

- une convention d'aide financière soit conclue entre la Société d'habitation du Québec, l'Office municipal d'habitation de Lévis et la Ville;
- un règlement d'emprunt spécifique permettant de financer la contribution municipale requise soit adopté par la Ville et approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité

CV3591

Adoption du Règlement RV3611 modifiant le Règlement RV-2024-34-63 sur la gestion contractuelle

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-007](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV3611 modifiant le Règlement RV-2024-34-63 sur la gestion contractuelle a pour objet d'harmoniser et ajuster le texte du règlement avec les récentes modifications du nom d'une direction ainsi que le titre du directeur de cette même direction, d'actualiser les dispositions de ce règlement concernant la divulgation d'actes répréhensibles et de situations d'absence de conflit d'intérêts et d'y inclure une mesure favorisant l'acquisition responsable ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3056 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jean Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay

D'adopter le Règlement RV3611 modifiant le Règlement RV-2024-34-63 sur la gestion contractuelle, joint à la fiche de prise de décision APGI-APP-2026-007.

Adoptée à l'unanimité

CV3592

Adoption du Règlement RV3612 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement

Document d'aide à la décision [TMD-2026-021-R-1](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV3612 modifiant le règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement a pour objet de régir la circulation, la vitesse et le stationnement sur une partie des rues Ernest-Lacasse, Saint-Maurice, André-Garant, chemin du Sault, de Bienville, Octave-Crémazie, du Mont-Marie, Saint-Omer, Saint-Georges, Dorimène-Desjardins, Saindon, Bellerive et Lorenzo-Augier ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE3058 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Anne-Marie Tremblay

D'adopter le Règlement RV3612 modifiant le règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement, joint à la fiche de prise de décision TMD-2026-021-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV3593

Période d'intervention du maire

Le maire prend la parole.

CV3594

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV3595

Mandat confié à la Direction générale relatif à l'évaluation préliminaire des coûts associés au réaménagement du stationnement de l'édifice Gérard-Dumont, situé au 344, rue Thomas-Wilson (secteur Pintendre)

ATTENDU QUE l'édifice Gérard-Dumont est ouvert et disponible pour l'ensemble de la population de la Ville de Lévis;

ATTENDU QUE la salle de cet édifice possède une capacité d'accueil allant jusqu'à 250 personnes, alors que le nombre de places de stationnement disponible est de 35 cases de stationnement;

ATTENDU QUE la configuration actuelle du terrain offre diverses possibilités d'aménagement et d'agrandissement;

ATTENDU QUE la desserte par transport en commun de l'édifice s'avère insuffisante ou inexistante en soirée et durant la fin de semaine

ATTENDU QU'il n'existe pratiquement aucune rue avoisinante permettant de faciliter le stationnement alternatif ou sur rue;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Éric Nadeau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Anthony Dufour

De mandater la Direction générale, en collaboration avec la Direction du génie, afin de réaliser une évaluation préliminaire des coûts associés au réaménagement du stationnement de l'édifice Gérard-Dumont, situé au 344, rue Thomas-Wilson (secteur Pintendre).

Adoptée à l'unanimité

CV3596

Félicitations et remerciements à Marie-Josée Morency

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mélanie Sicotte
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Marie-Josée Morency pour l'excellence de son travail au cours des sept dernières années à titre de présidente et directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie du grand Lévis, de même que de souligner son engagement, son leadership et sa contribution remarquable au développement économique de notre milieu, de souligner également qu'au cours de son mandat madame Morency a su mobiliser les actrices et acteurs du milieu des affaires, favoriser la collaboration et promouvoir le dynamisme entrepreneurial de notre région et son travail a contribué à renforcer les liens entre les entreprises, les partenaires et les institutions, et ce, au bénéfice de tous les citoyennes et citoyens de Lévis et enfin, de la remercier pour le travail accompli et pour son importante contribution et de lui souhaiter du succès dans ses projets futurs, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adopté à l'unanimité

CV3597

Félicitations à Isabelle Demers

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Benoit Forget-Chiasson
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Isabelle Demers pour son implication exceptionnelle à titre de membre du conseil de la Ville pendant seize années de vie politique active, notamment à titre de présidente du comité des finances de la Ville, de même que de souligner sa contribution au développement de la Ville et de la remercier

pour son engagement, sa passion, son dévouement dans sa participation citoyenne, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV3598

Période d'intervention du maire

Le maire prend la parole.

CV3599

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Olivier Biron
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Alain Quirion

À 19 h 19, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Steven Blaney, maire

Marlyne Turgeon, greffière

Jean Leblond, président du conseil